

Région Grand Est – Direction du Rayonnement Transfrontalier, International et européen (DRTIE)

Coordonnées

1 place Adrien Zeller

BP 91006

67070 STRASBOURG CEDEX (FRANCE)

Téléphone : 00 33 3 88 15 68 67

E-mail : europe@grandest.fr

[Formulaire de contact](#)

<https://www.grandest.fr/>

<https://www.grandest.fr/competences/rerelations-internationales-tranfrontalieres/>

[Facebook](#)

[Instagram](#)

[Linkedin](#)

Horaires d'ouverture et accueil du public :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Personnes responsables

Franck LEROY, Président de la Région Grand Est

Jean-Baptiste CUZIN, Directeur de la coopération transfrontalière, européenne et internationale

[Voir l'organigramme](#)

Personnes contact :

Abderrahim EL KHANTOUR, Directeur-adjoint, chef du Service Partenariats européens et internationaux

Gilles CHOMAT, chef du Service Coopération transfrontalière

Gaëtan CLAEYS, directeur Grand Est-Europe

Janosch NIEDEN, chef du Service Interreg Rhin Supérieur

Jenny SZYMKOWIAK, cheffe du Service Interreg Grande Région

Nature et statut de l'organisme :

Collectivité territoriale.

Direction opérationnelle de la Région Grand Est, placée sous l'autorité de la Direction Générale des Services

Public visé

Public et structures concernés par la coopération transfrontalière, européenne et internationale

Objectifs et activités de l'organisme :

Mettre en oeuvre les politiques de la Région Grand Est en matière de coopération transfrontalière, européenne et internationale (y compris en matière de coopération au développement) et contribuer à la mise en œuvre des programmes Interreg en faveur de la coopération territoriale européenne

Objectifs et activités en matière de coopération européenne :

La DRTIE coordonne les engagements de la collectivité pour la coopération transfrontalière, européenne et internationale, mais également pour la mise en œuvre des programmes Interreg de

coopération transfrontalière et transnationale. Elle représente, au travers de Grand Est-Europe, les intérêts de la collectivité auprès de l'Union européenne.

Elle est organisée en 5 services :

- **le service de la Coopération transfrontalière** (instances de coopération de la Grande Région et du Rhin supérieur ; partenariats bilatéraux avec la Wallonie, le Luxembourg, les *Länder* allemands frontaliers et la Suisse du Nord-Ouest ; engagements franco-allemands non transfrontaliers ; conseil aux frontaliers et appui aux Eurodistricts ; participation de la Région aux différents programmes Interreg transfrontaliers et transnationaux ainsi qu'à la Stratégie de l'UE pour la Région alpine ; points de contact des programmes Interreg France/Wallonie/Flandres et Interreg Europe du Nord-Ouest) ;
- **le service des Partenariats européens et internationaux** (partenariats bilatéraux en Europe centrale et orientale, au Québec, au Maroc, en Afrique de l'Ouest ; mobilité européenne et internationale des jeunes ; Strasbourg, Capitale européenne ; citoyenneté européenne ; soutien à des actions de solidarité internationale) ;
- **le service Grand Est-Europe (GE-Europe)**, représentation auprès de l'UE de la Région et d'acteurs publics du Grand Est) ;
- **le service Interreg Grande Région** (présidence de l'autorité de gestion, autorité nationale du programme, point de contact du programme) ;
- **le service Interreg Rhin supérieur** (secrétariat conjoint et autorité de gestion

Mise à jour : décembre 2025

Source de mise à jour :

<https://www.grandest.fr/competences/rerelations-internationales-transfrontalieres/>

Mots-clefs :